

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

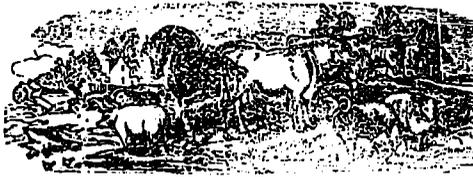
- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 31 Mai 1871.

No 36

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

* * *
Camillo Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Poru) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

L'EXPOSITION PROVINCIAL.

M. H. G. Joly, M. P., président, MM. DeBlois Gray, membres du conseil d'agriculture, ont visité le terrain choisi par le conseil pour l'Exposition provinciale, qui aura lieu le 12 septembre prochain; ils étaient accompagnés de M. George Leclère, M. D., secrétaire du conseil, venu de Montréal dans le but d'examiner aussi le terrain. Tous se sont montrés hautement satisfaits et du terrain et du site et des bâtisses.

La bâtisse du rond à patiner, offre toutes les commodités désirables pour servir au département de l'industrie; spacieuse, parfaitement ventilée et éclairée, n'ayant pas les inconvénients de l'humidité, elle offre tous les avantages que l'on puisse désirer.

Le Curling Rink recevra les instruments aratoires, les produits de ferme, et s'il n'est pas suffisamment spacieux, on lui ajoutera une aile.

Le terrain de l'Exposition est immense; il comprend le champ du cricket, les glaciés depuis la porte St. Louis à la porte St. Jean, avec la permission de mettre la rue St. Eustache à contribution, s'il y avait obligation; il est assez grand pour subvenir aux exigences d'une des plus considérables expositions qui aient eu lieu dans la Province de Québec et commande en même temps une des plus magnifiques vues que l'on puisse rencontrer sur le continent. De plus, il se trouve à proximité des bateaux et des chemins de fer, ce qui offre des facilités incontestables aux exposants pour le transport de leurs produits, et aux visiteurs étrangers ou autres.

Il est à espérer qu'en même temps on organisera une Exposition d'Horticulture, une exhibition de chiens et d'oiseaux. Il y aurait ainsi des expositions pour tous les goûts.

Il paraît que l'exposition des chevaux va être considérable. Comme on commençait à prendre de l'inquiétude sur la manière de les loger, le colonel Forsyth et les officiers de Hussards de Québec ont enlevé toute inquiétude au conseil d'Agriculture en lui offrant l'usage de la salle d'équitation et des étables qui sont dans le voisinage du terrain de l'Exposition.

Le Conseil d'Agriculture est très reconnaissant envers le colonel Hamilton, des Ingénieurs Royaux, pour l'obtention du terrain de l'Exposition, au Lt-Col. Bowen, président, et aux Directeurs du rond à patiner, pour l'usage libéral de la bâtisse, à M. R. H. Smith et aux propriétaires du Curling Rink, pour avoir généreusement prêté leurs bâtisses pour le temps de l'Exposition.

DU TREFLE.

1o. Combien doit-on semer de graine mil par arpent de terre neuve ou grasse?

Réponse.—Deux gallons.

2o. Combien de graine de trèfle par arpent?

Réponse.—De deux à trois livres. Un peu plus dans la terre maigre.

On nous informe qu'il y a chez M. Evans à Montréal des appareils pour cribler le trèfle.

Nous avons reçu l'*American Stock Journal* pour juin. Cette livraison contient un grand nombre d'articles très pratiques et très intéressants sur différents sujets agricoles. Ce journal est très recommandable. S'adresser à N. P. Boyer & Co., Parkesburg, Pa.

Nous apprenons que M. Authior le Compton a acheté du Col. Pomroy, un veau de quatre semaines, qu'il a payé \$50,00. Ce veau est de pur sang Durham, et provient du bœuf de M. Cochrane.

DE L'ÉLEVAGE DES COCHONS.

Les cultivateurs qui ont une certaine quantité de vaches doivent aussi avoir des cochons, s'ils veulent utiliser tous les profits qu'ils peuvent retirer de leurs vaches. Car, quelque soit l'économie et le soin qu'on s'efforce d'apporter dans les différentes opérations qu'on fait subir au lait, il y aura toujours de la perte si on n'a pas des cochons à soigner.

Il y a une grande variété de profits qu'on peut retirer suivant l'espèce de cochons qu'on a. Il y a des races qui sont frugales et parviennent très vite à leur plus haut point de développement. Mais le choix qu'on doit faire dépend des localités et de l'objet qu'on a en vue, suivant qu'on désire avoir des cochons pour la reproduction ou pour produire de la viande.

Pour avoir des croisements profitables il est bon d'avoir des sujets de pure race, surtout pour ceux qui ont en mains de grands troupeaux, ou pour ceux qui élèvent pour vendre des reproducteurs.

Ceux qui élèvent ainsi des animaux de pur sang rendent service à leurs concitoyens, car ces derniers peuvent profiter de leur expérience et des animaux qu'ils ont en mains.

Il est généralement admis que la taille des individus ne doit pas être considérée comme étant d'une aussi grande importance que la forme, la tendance à engraisser, et à obtenir de bonne heure leur plus grand développement. La délicatesse des os indique cette dernière tendance, que l'élevage de vaches doit avoir en vue principalement.

Il y a une grande importance à bien opérer les croisements.

Ceux qui élèvent pour le marché et désirent obtenir le plus de profit en moins de temps, obtiendront leur but en opérant des croisements de Suffolk ou Essex, ou Berkshire avec des truies de races plus grosses. Les Suffolk sont alliés aux cochons chinois, et ont beaucoup de leur caractères.

Quoiqu'ils soient considérés généralement

comme petits, leurs grandes tendances à engraisser les recommandent aux cultivateurs.

Les Essex sont remarquables par la rapidité de leur développement.

Quelques possesseurs de troupeaux de vaches croient qu'avec 21 ou trente vaches, ils peuvent garder 40 cochons, en les tenant dans un petit parc.

CORRESPONDANCE.

—oo—

M. le Rédacteur,

Comme il n'est guère possible aux cultivateurs de toujours avoir de la viande fraîche, durant l'été à raison de l'éloignement du marché, et surtout du défaut d'une glacière, il leur est néanmoins possible d'avoir au moins un ou deux jambons, sinon plus, pour remplacer la viande fraîche.

Il arrive souvent que les cultivateurs amateurs du jambon n'en font pas fumer, vu que c'est trop de trouble; jusqu'à un certain point ils ont raison.

Voici, M. le rédacteur, un moyen bien simple et économique de fumer un jambon.

On achète une bouteille d'essence de fumée que l'on paie la modique somme de 20 centins: après avoir retiré le jambon de la saumure, on l'assèche avec un linge sec, ensuite on l'arrose avec de l'essence de fumée, en ayant néanmoins le soin de le frotter en même temps avec un petit linge afin de faire rentrer l'essence dans le jambon; on l'arrose ordinairement trois fois, de six heures en six heures, et le jambon est alors fumé et *bien fumé*. On le fait cuir six heures au moins après l'avoir arrosé la dernière fois.

Lorsque le jambon est fumé, on doit le pendre dans un lieu sec; il pourra alors se conserver pendant deux ans, sans craindre les mouches à vers ni les autres insectes; que l'odeur de l'essence de fumée éloigne.

Avec cette essence de fumée, on peut fumer toute sorte de viande, même du poisson, en l'y appliquant plus ou moins de fois selon le goût des amateurs, en tout temps de l'année.

Ce procédé est simple, parcequ'il n'exige pas grand temps, et il est en même temps économique, puisqu'avec une bouteille d'essence de fumée on fume six à sept gros jambons. Il faut observer que l'essence de fumée pénètre les plus gros jambons jusqu'aux os.

M. le rédacteur avec cette essence

de fumée, les cultivateurs, amateurs du jambon, peuvent en avoir durant l'été; ce qui remplacera la viande fraîche.

On peut charger les marchands de la localité d'en acheter, à Montréal, chez Lyman, Savage & Co, chimistes et droguistes, 226, Rue St. Paul.

Qu'on essaie cette essence de fumée qui épargne tant de trouble à nos cuisinières, et qui est en même temps si commode.

Club Agricole de St. Antoine.

PROPRIÉTÉS DE CERTAINES PLANTES.

Artichoux.—Il est cordial, nourrissant, sudorifique, et purifie le sang.

Asperge.—Elle est nourrissante, chasse la pierre, excite l'urine.

Ail.—Il échauffe, chasse les vents et la pierre; excite l'appétit; pilé et appliqué sur les cors des pieds, les consume.

Anis.—Il est cordial, digestif, apaise les coliques, et chasse les vents.

Chicorée.—Elle est humectante, apéritive, et rafraîchissante.

Carotte.—Elle chasse les vents.

Celeri.—Il est pectoral, facilite la respiration, nettoie les ulcères de la poitrine, provoque le crachat.

Cerfeuil.—Il dissout le sang caillé, et purifie le sang.

Choux.—Le premier bouillon des choux est un peu laxatif, et le dernier, astringent.

Citrouille.—Elle est pectorale et rafraîchissante.

Concombre.—Il est indigeste, cru; mais bouilli, il rafraîchit, tempère l'acreté des humeurs, modère le trop grand mouvement du sang.

Fèves.—Elles sont très malsaines en purée; leur bouillon adoucit la poitrine.

Fraises.—Elles fortifient le cœur, le cerveau, purifient le sang.

Framboises.—Son fruit fortifie le cœur et l'estomac, purifie le sang, et rafraîchit. Sa fleur est propre pour les gens enflés et les érysièles.

Navet.—Il est digestif, chasse les mauvaises humeurs, excite l'urine, mais donne des vents; il est propre pour la jaunisse, les fièvres malignes.

Melon.—Sa chair est humectante, tempère les ardeurs du sang, réjouit le cœur, l'estomac, chasse les vents, excite l'appétit, aide à la respiration, et tue les vers.

Oignon.—Il est chaud, propre pour

la pierre, l'hydropisie, le scorbut, l'asthme, les vers, la surdité.

Persil.—Il est apéritif, atténue la pierre, chasse les vents, lève les obstructions.

Pied d'alouette.—Astringent, propre pour apaiser les ardeurs de l'estomac et du bas-ventre.

Rave.—La décoction des raves est bonne pour la toux, que le soir on se couchant avec un peu de sucre.

Romarin.—Il fortifie le cerveau, résiste à la garçgrène, résout les humeurs froides, et est propre pour la paralysie.

Sarricote.—Elle aide la respiration, fortifie l'estomac, les nerfs et la vue, apaise les douleurs d'oreilles.

MOYEN D'AMELIORER LES RACES.

Les bestiaux de race canadienne, si on apportait l'attention qu'il faut à leur éducation et à leur alimentation, je ne doute nullement que, de tous les troupeaux qui se trouvent actuellement dans le pays ils ne soient les plus convenables et les plus profitables pour la Province de Québec. Les meilleures vaches laitières que j'aie eues étaient de cette race, quoique je les eusse achetées au marché parmi des troupeaux qui n'avaient pas été élevés, ni soignés, ni alimentés de la manière la plus judicieuse ni la plus exacte. Mes vaches sont de petite taille mais généralement d'une excellente forme, os, têtes et cornes bien proportionnées. Elles donnent du lait plus riche qu'aucune autres vaches, et bien que la quantité qu'elles en donnent par jour puisse ne pas être aussi forte que celle des grandes vaches américaines, elles en donnent plus constamment et plus longtemps.

Si cette race était soignée avec attention, comme le sont les bestiaux de races choisies en Angleterre, si elle était pourvue suffisamment de nourriture depuis la naissance jusqu'à la maturité, si on choisissait les animaux les mieux faits, mâles et femelles, pour la multiplication, si on engraisait mâles et femelles, ceux qui sont d'une forme défectueuse pour la boucherie, si on affranchissait à l'âge de 8 ou 10 jours tous les mâles qui ne sont pas nécessaires à la reproduction, cette race de bétail montrerait des perfections dont les fermiers ne paraissent pas avoir l'idée. Le bœuf de cette race, traité

judicieusement, on pourrait le nourrir de manière à le faire peser aisément, mort de 700 à 1,000 livres, à l'âge de quatre ans; et les vaches de 400 à 600 livres, au même âge; poids tout à fait suffisant pour nos pâturages, notre nourriture et nos marchés. Les croisements par des taureaux d'une race différente, d'une bonne forme et d'une taille modérée, on pourrait l'essayer avantageusement mais la taille du taureau doit approximer autant que possible celle de la race des femelles dont on a fait le choix.

—*Courrier de Beauharnois.*

DE LA MARNE.

La marne est une moelle terrestre ou pierreuse. On a droit d'inférer qu'il y en a dans les endroits où la charrue fait remonter une terre grise et sablonneuse; ou bien dans ceux où l'on trouve une terre argileuse, stérile, mais grasse, ou même de la pierre de chaux, surtout si ces pierres sont friables et grasses. Il y a de la marne sablonneuse, d'autre argileuse, d'autre pierreuse; toutes ces espèces s'accordent en ce qu'elles sont fort pesantes. L'argileuse ne se trouve ordinairement que par lits répandus çà et là. Celle qui est bleue est meilleure que la jaune. La marne argileuse doit rester exposée à l'air au moins un an avant que de l'employer. Il faut quinze à vingt charretées de marne pierreuse ou argileuse pour un arpent. On la met par tas pendant quelque temps. A l'égard de la sablonneuse, il n'en faut que cinq ou six et on la répand également.

La marne est de beaucoup de durée et le terrain qui en est couvert se ressent de la vertu pendant une vingtaine d'années.

La marne échauffe et adoucit la terre et ne convient qu'à un terrain froid et humide.

Un ami du JOURNAL.

OBSTRUCTIONS DANS LES TRAYONS.

M. le Rédacteur,

Les trayons d'une vache sont sujets à différentes affections qui empêchent plus ou moins l'écoulement du lait ou qui l'arrêtent complètement et deviennent la cause d'une inflammation du pis. Une des principales causes de ces obstructions sont de petites tumeurs

de la grosseur d'un pois, que l'on peut sentir en pressant le trayon entre le pouce et l'index. Quelquefois ces tumeurs empêchent complètement l'écoulement du lait.

Ces substances sont ce qu'on appelle des pierres de lait, ou des tumeurs attachées aux parois intérieures du trayon.

Dans ce cas, on prend une sonde ou une broche à tricoter, et on la passe dans le trayon. On amène ainsi hors du trayon l'obstruction ou on la repousse dans le pis où elle peut rester la plupart du temps sans inconvénient.

L'ouverture du trayon éprouve quelquefois un resserrement qu'on peut faire disparaître en y passant une broche qui ira toujours grossissant d'un bout à l'autre. On peut répéter l'opération.

On remarque souvent des verrues à l'extrémité du trayon, ce qui rend les vaches impatientes et les fait souffrir quand on les traite. On peut faire disparaître ces verrues en les attachant avec un fil de soie.

Les plaies aux trayons se guérissent bien avec un onguent de térébentine. Cet onguent se prépare ainsi: deux onces de térébentine avec quatre onces de lard; faites dissoudre à une douce chaleur et mêlez bien les deux substances.

AGRIC. E.

DES ENGRAIS.

M. le Rédacteur,

Les engrais sont la base de toute culture; ce sont eux qui fécondent le sol et le rendent apte à produire des récoltes; l'agriculteur ne doit donc rien négliger pour se les procurer en quantité suffisante.

Toutes les substances organiques à l'état de putréfaction ou de décomposition contiennent les éléments nécessaires à la reproduction des végétaux et peuvent être converties en engrais; celles qu'on emploie le plus souvent à cet usage forment quatre catégories, savoir les engrais végétaux, les engrais animaux, les engrais mixtes et les engrais minéraux.

Engrais végétaux.

Des engrais végétaux s'obtiennent en semant certaines plantes qui parviennent en jeu de temps à un grand développement et qu'on enfouit au moment de leur floraison.

Les engrais végétaux toutefois, ne peuvent remplacer le fumier que temporairement ; le sol qui ne recevrait que cette espèce de fumure pendant plusieurs années consécutives, finirait par s'épuiser ; il faut nécessairement lui appliquer des fumiers plus riches. Les engrais végétaux, bien que produisant de très-bons effets dans les terres sablonneuses, et étant fort utiles pour fumer les champs éloignés ou d'un accès difficiles, doivent être considérés surtout comme une ressource momentanée ; ils alternent avec avantage, avec les fumiers d'étable.

Les plantes qu'on destine à être en fouies en guise d'engrais doivent réunir les propriétés suivantes :

1o. Elles doivent être adaptées à la nature du sol, afin d'y pousser avec vigueur et d'y prendre un grand développement. Dans les terres pauvres et légères, le sarrasin est la meilleure plante pour enterrer en vert ; dans les sols argileux, le trèfle est préférable.

2o. La semence de ces plantes doit être peu coureuse ;

3o. Il faut qu'elles acquièrent leur plus grand développement dans le plus court espace de temps possible, afin de pouvoir être semées après une première récolte et qu'après leur enfouissement, on ait le temps de préparer suffisamment la terre.

4o. Il faut que la plante couvre complètement le sol de manière à empêcher les mauvaises herbes de s'y introduire.

5o. Il faut qu'elle s'y décompose aisément.

UN FERMIER.

POURQUOI FUMET-ON.

M. le rédacteur,

J'ai adressé à bien des personnes cette question :

Quel plaisir trouvez-vous à fumer ?

Et il m'a été généralement répondu : — Je n'en sais rien, mais cela me distrait ; — cela m'amuse ; — cela change mes idées ; ma pipe me tient compagnie ; — je me promène avec mon cigare

Quelques-uns m'ont fait la réponse suivante :

— C'est une habitude. Que cela ne vaille pas grand chose ; et même qu'on voudrait bien pouvoir s'en priver ; mais qu'on y était trop habitué.

J'ai alors regardé dans les livres et

j'ai lu : que l'usage du tabac en fumée ou en mastécatoire peut convenir pour le mal de dents, pour rendre les soldats et les matelots moins sensibles à la disette des vivres, et pour les préserver et les guérir des attaques du scorbut ; que la fumée du tabac peut être employée avec succès dans l'asphyxie par submersion en l'insufflant dans les voies aériennes des noyés où elle détermine de l'irritation et en même temps la contraction du diaphragme et tend ainsi à rétablir la respiration ; que l'usage du cigare ou de la pipe noircit les dents, mais que la cendre de tabac est très-bonne pour blanchir les dents, etc., etc.

Tout cela m'a paru ne point répondre à ma question, car ce n'est pas principalement comme médicament qu'il est fait usage du tabac ; s'il en était ainsi, la vante de tabac pourrait être dévolue au pharmacien, semblablement à celle de l'opium et des autres médicaments mais c'est comme objet de consommation devenu nécessaire par habitude pour une infinité de personnes que le tabac est généralement employé : Mais pourquoi ? Telle est toujours la question : qu'il me soit donc permis d'exposer une idée à ce sujet.

Il nous paraît que le besoin le plus incessant de notre nature est celui d'éprouver des sensations, d'occuper nos sens ; on s'est donc livré à l'usage du tabac avec d'autant plus d'ardeur qu'on y a trouvé le moyen certain de satisfaire à peu de frais, le besoin d'éprouver des sensations et aussi celui d'être distrait momentanément d'autres sensations ou préoccupations pénibles ou douloureuses. En résumé, avec le tabac nous nous donnons à volonté à nous-mêmes toujours et avec certitude des sensations individuelles, en quelque sorte spéciales, et auxquels nous tombons d'autant plus qu'il nous a fallu, pour ainsi dire les conquérir et nous les approprier, en surmontant d'abord une véritable répugnance. Puis, selon les circonstances et le penchant des caractères, nous obtenons soit de nous distraire de pensées pénibles ; soit d'éprouver avec plus d'intensité et d'abandon des sensations déjà agréables par elles-mêmes ; soit de concentrer la réflexion sur un sujet choisi ; soit enfin de suspendre pour ainsi dire toutes les sensations, ou mieux, de les absorber toutes dans la sensation même, ou plutôt dans la somme des sensations résultant de l'usage du tabac,

En effet, plusieurs sens sont occupés simultanément par cet ouvrage :

1o. Par les Fumeurs : — La vue, l'odorat, le goût.

2o. Par les prisours : — L'odorat, le goût.

3o. Par les chiqueurs : — Le goût.

Et c'est un fait parfaitement constaté, que le nombre d'individus dans chaque classe de ces consommateurs, est, pour ainsi dire, en un certain rapport avec le nombre de sens mis en action par la consommation du tabac ; de sorte que pour un chiqueur, il y aurait au moins deux priseurs et trois fumeurs.

Avec beaucoup de considérations, M. le Rédacteur,

Votre très-humble.

A. M.

Trois-Pistoles, 22 mai.

C. de Sorel,

VUE.—*Conseils sur la manière de conserver la vue.* 1o On doit ne pas s'exposer à son réveil trop subitement à une grande clarté.

1o Il faut éviter de se frotter les yeux rudement, mais seulement passer légèrement le doigt sur les paupières, et se servir même d'un peu de salive quand on éprouve de la difficulté à les ouvrir.

3o Il est aussi utile de se laver les yeux le matin et pendant le jour, autant de fois qu'ils en ont besoin, avec de l'eau pure de fontaine ou de rivière.

4o Quand on est sédentaire et que l'on fait un usage forcé de sa vue, on doit choisir un appartement bien éclairé.

5o Il est nécessaire de se préserver les yeux d'une lumière trop vive.

6o Ainsi les chapeaux garnis d'une étoffe lustrée ou brillante, les ameublements d'une couleur tendre, la surcharge des dorures et la multiplicité des glaces doivent être soigneusement évités.

7o Tout vêtement trop étroit, qui serre quelque partie du corps, de manière à gêner la libre circulation, accasione toujours vers la tête un flux de liqueurs trop abondant capable d'affaiblir la vue.

8o Les vapeurs des urines et des excréments d'animaux sont également très-nuisibles.

6o Pour tenir les yeux en bon état, il est essentiel de respirer un air pur, et de ne pas négliger l'usage libre et fréquent d'un grand air.

10o Toutefois, par un temps sec, un vent violent est nuisible à cause de la poussière qu'il élève.

11o Il faut se tenir le ventre libre, et quand on est aux lieux ne point faire d'efforts : car des pressions réitérées font monter le sang à la tête et unissent à la vue.

12o Lorsqu'on reste long-temps dans l'obscurité on nuit autant à ses yeux qu'on s'exposant à l'éclat du soleil.

13o Les veilles prolongées ont aussi une influence funeste sur cet organe : on doit donc ne pas trop exister de sa vue, quelque bonne qu'elle paraisse.

14o Lorsqu'on est nécessairement attaché à ses occupations, il faut chercher à les diversifier. On ferme de temps en temps les yeux; on se promène dans la chambre; on prend le grand air un instant; enfin, on a soin d'entretenir la transpiration par des bains de pieds d'eau tiède où l'on a fait fondre un peu de sel et versé du vinaigre.

15o On doit s'abstenir de tout travail attachant aussitôt après son réveil et après le repas, ainsi que le soir à la lumière.

16 On doit dans le travail se ménager autant que possible une lumière égale, et à cet égard, les lampes astrales offrent incontestablement la manière la plus favorable d'éclairage.

Le fumier de basse-cour ou fumier naturel, a été tenu en grande estime par les bons agriculteurs de toutes les nations civilisées. Il y a des sols assez riches naturellement pour n'avoir pas besoin d'engrais, ou n'en exiger que très peu : mais la plus grande partie de la surface du globe est incapable de donner successivement de bonnes récoltes sans engrais. La nécessité de l'engrais est donc un point tout-à-fait décidé; mais c'est une question de grande difficulté que de savoir et de dire comment obtenir un approvisionnement de la matière fertilisante, aux moindres frais. On sait que le coût des engrais artificiels, et, en plusieurs cas, leur valeur, ont été assez clairement définis. On comprend assez facilement que, si la valeur de £10 d'engrais produit pour la valeur de £12 de grain, il y a profit; mais si la valeur de £10 d'engrais produit une récolte ne valant que la moitié de cette somme, on perd en l'employant. En d'autres termes, si le prix coûtant de l'engrais n'est pas couvert directement ou indirectement sur un petit espace, ou sur quelques verges, le prix a été trop élevé, l'en-

grais ne valait pas ce qu'il a coûté. Si un tonneau de fumier valait 5s quand le blé se vendait 10s. le boisseau, il paraît évident que le fumier coûte moins maintenant qu'il ne coûtait alors. Comment donc doit-on s'y prendre pour faire du fumier ?

La méthode la plus générale de faire du fumier est de nourrir les animaux de foin, de paille et de racines, et de mettre sous eux une litière de paille pour recevoir leurs excréments. Lorsque la paille est abondante, et qu'elle ne peut pas se vendre à ce qu'on peut considérer comme un prix raisonnable le principal but, en faisant du fumier, est de mettre autant de paille que possible dans un état à être décomposée promptement. Une grande quantité d'eau est regardée comme avantageuse plutôt que nuisible, sur certaines fermes, pour faire du fumier. Il serait à propos qu'il y eût un bassin ou réservoir attaché à chaque basse-cour, ou au moins de manière que tout excès d'eau passant par le fumier, sous le nom d'engrais liquide, pût être retenu dans le réservoir, soit pour être employé près des bâtimens, soit pour être versé sur le fumier, dans les saisons ou temps très secs de l'année. Dans presque toutes les basse-cours où l'on fait du fumier, il y a tant de tonneaux d'eau de pluie tombée durant la saison qu'il y a de tonnées de fumier enlevé de cette cour et charrié pendant six mois. On serait rarement dédommagé, si l'on charriait de l'engrais liquide à un quart de mille. Cent tonneaux d'eau noirâtre ne contiennent pas, bien souvent, un tonneau de matière liquide, de sorte que si l'on charrie cent tonneaux d'engrais liquide un quart de mille, ou sept ou huit arpens, il y a à faire 25 milles pour aller et autant pour revenir ou 50 milles pour un homme et un cheval, pour ce qui ne vaut peut-être pas plus de 5s. Il n'en est pas toujours ainsi mais bien souvent il en coûte plus pour charrier de l'engrais liquide, que ce qui vient d'être dit. Il est à peine possible de dire s'il y a plus de perte à laisser couler les égoûts du fumier dans l'étang le plus voisin, qu'à le transporter l'espace de cent milles, parce qu'il est dommage de perdre quelque chose. Si le fumier se fait dans des cours ouvertes, le mieux est de laisser tomber dessus, ou s'en échapper, aussi peu d'eau que possible. Cela est évident, si l'on veut qu'il soit de bonne qualité. Il n'y a pas de perte, ou il n'y en a quo-

pou, à faire du fumier dans une basse-cour, s'il a été pressé par les pieds des animaux, jusqu'à ce que la fermentation ait lieu. Il y a grande perte lorsque le fumier est jetté en tas dans une basse cour, et qu'on l'y laisse fermenter trop fortement. Les côtés extérieurs des tas sont desséchés; la partie la plus utile de l'engrais s'évapore dans l'air. Le fumier qu'on met en tas en mars (ou avril,) soit dans les basse-cours, soit le long des chemins, et qu'on laisse pendant des mois exposé aux influences pernicieuses de l'atmosphère, perd énormément de sa valeur, en plusieurs cas. Le fumier charroyé et mis en petits tas d'une tonnerie sans le presser, ou le masser, dans des recoins, est fréquemment grandement détérioré par une variété de causes, et le propriétaire perd aussi de plusieurs manières par ce traitement, ou plutôt cette mauvaise manière d'agir. Qui n'a pas vu une mince couche de fumier étendue le long d'une vaste allée, presque réduite à rien, avec un troupeau de vaches maigres rodant à l'entour, la portion liquide courant en rigoles noires dans l'abruvoir, et pour finir le tableau, une modique récolte de chardons, vivant largement aux dépens du fumier, et répandant leurs semences auprès comme au loin. Il y en a peu qui oseraient donner à cette conduite le nom de système, et cependant combien n'est-elle pas commune? Comme le fumier ne fournit de nourriture aux plantes croissantes qu'après qu'il a fermenté, le fumier long appliqué à la terre n'agit pas tout d'abord. Si l'on se sert de fumier long, ce doit toujours être plusieurs mois avant la semence, de sorte qu'il ait le temps de se décomposer. C'est une bonne pratique que celle d'employer du fumier long, l'automne, sur une terre nette et sèche. On sauve par là la substance de l'engrais: il n'y a rien de perdu, il y a économie de travail. Le fumier ne s'épand qu'une fois. Il y a économie d'humidité, chose si nécessaire dans les terres à navets des climats secs. Le fumier, ni même aucune espèce d'engrais ne doivent être appliqués à des sols sablonneux très légers long-temps avant qu'ils soient ensemencés. L'état mécanique du sol ne retient pas les produits de l'engrais avant que les plantes aient besoin de nourriture; quand le fumier ne peut pas être employé l'automne sur des terres destinées à porter des récoltes de racines, il doit être charroyé et mis en tas;

les tas doivent être bien formés et recouverts d'une couche d'argile, ou d'une terre contenant de l'argile. L'argile et le terreau végétal ont la faculté de retenir les produits gazeux du fumier, lorsqu'il se décompose, fermente ou pourrit, comme on peut dire. Ceci est de grande importance dans l'économie du fumier, attendu qu'il a été un temps où l'on doutait si la terre mise sur le sommet d'un tas de fumier était utile ou non. Le sel, le gypse et l'acide sulfurique dilué ont été recommandés par les savants pour empêcher que l'ammoniac ne s'échappe du fumier et de l'engrais liquide en fermentation. Or, il est connu que le sel ne retiendra pas l'ammoniac, et que le gypse ne le fera qu'en partie. Quant à l'acide sulfurique, il est trop cher pour dédommager du coût de l'emploi. Cependant combien n'est pas belle la disposition par laquelle nous avons presque partout et à bon marché des moyens efficaces pour empêcher qu'il n'y ait perte par rapport aux tas de fumier, et cela en les couvrant tous simplement de terre commune.

(A continuer.)

—Les incendies font beaucoup de ravages dans les bois du district d'Ottawa. On appréhende des désastres comme ceux que l'on a eus à déplorer l'été dernier. A Pembroke et à Renfrew, on est enveloppé dans un nuage de fumée.

A Grenville, le feu approché du village. On dit que deux fermiers ont été brûlés, le 25, à quelque distance de Spalton.

On signale encore un incendie à Aylmer, Havelock, à Eardley sur l'île au Calumet. Le feu n'était pas plus qu'à 4 milles de Metcalfe sur la route d'Ottawa, et il se propageait rapidement.

A Jura, les bois sont en feu, ainsi que le canton de Malford.

Dans le canton de Mariboro, il y a un incendie qui fait beaucoup de ravages.

Le feu enveloppe Plantagenet: une maison inhabitée a été réduite en cendres à deux milles de cette place. Une estacade appartenant à M. A. Hagar court un grand danger.

Le feu était à 5 milles de l'Original. Il y a de grands incendies dans les bois à l'est du village de Buckingham.

Le feu ravage à environ deux milles en arrière de Rockland et au dessus de Montebello.

Les feux ne sont encore qu'à six ou sept milles de Gatinau Point. —J de Québec

Un feu terrible a ravagé, lundi matin, la ville de Bradford, située sur le Northern Railway, à quelques milles de Toronto.

Elle est presque complètement détruite. Les pertes sont évaluées à un million. Plusieurs centaines de familles sont laissées dans un état de dénuement complet.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*:

Le feu a déjà commencé ses ravages dans nos bois. Malgré les lois et les sages conseils

il y a toujours des imprudents qui mettent le feu aux abattis dans les plus grandes sécheresses, sans se soucier du vent. Dans St. Etienne, dans Caxton, les dégâts sont considérables. Nos cultivateurs et nos colons demandent de la pluie à grands cris.

EMPOISONNEMENT.—On nous écrit de Cacouana qu'on vient d'y arrêter une servante sous accusation d'avoir empoisonné un enfant de sept mois. L'enfant serait mort deux heures après avoir pris le poison. On ne voit d'autre motif à cet empoisonnement, s'il a réellement eu lieu que le désir de se délivrer du soin de l'enfant pour pouvoir être libre de s'absenter de chez ses maîtres cet été.—*Evénement*,

Un nouvel élu.—Charles Weber, un fils de la pauvre Alsace, chassé par les malheurs de la guerre, débarqua il y a quelques jours sur la plage de Montréal. Ayant servi dix ans dans la gendarmerie de la garde d'où il était sorti brigadier, possédant un livret couvert des meilleures notes, il se rendit auprès du chef Penton. Celui-ci, séduit par ses excellents certificats et sa belle prestance, l'incorpora immédiatement dans le corps de police de Montréal.

Renseignements demandés.—M. le maire Coursoil a reçu il y a quelques jours une lettre d'un nommé Joseph Thibault, habitant la ville de Pétaluma, Californie, et parti depuis quinze ans de Montréal, dans laquelle il demandait des nouvelles de sa famille qui, au moment de son départ, habitait le quartier de la Mile-End.

Nous recevrons avec reconnaissance tous les renseignements qui nous s'enront adressés à ce sujet.

Les journaux de la province sont priés de reproduire.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 22 Mai.

Farine par baril de 196 lbs.—Extra Supérieure, nominale 0.00 à 0.00; Extra 6.50 à 6.60; de fantaisie, 6.10 à 6.15; Supérieure fraîche moulue de blé de l'Ouest, 5.50 à 0.00; Superfine Etats de l'Ouest 0.00 à 0.00 facile; Superfine mi-forte de blé du Canada, 5.50 à 5.75; farine forte pour Boulangers, 6.00 à 6.25; superfine de blé de l'Ouest (Canal Welland) nominale 5.50 à 0.00; superfine marques de la cité [de blé de l'Ouest,] nominales, 0.00 à 0.00; Superfine No. 2 du Canada 5.20 à 5.25; Etats de l'Ouest No. 2 0.00 à 0.00, facilement nominale; Belle, 4.90 à 5.00; Moyenne 0.00 à 4.60; Recoupes 3.75 à 4.10; Farine en sac d'Ontario 2.75 à 2.80 sacs de la cité (livrée) 3.00 à 0.00. Marché languissant et inactif. Celui de Liverpool a baissé de 2d à 3d sur le blé rouge, 2d sur le rouge d'hier et 3d sur le maïs depuis hier soir. Celui de l'Ouest a avancé à $\frac{3}{4}$ à 1c. sur le blé. Les opérateurs ont fait très peu de demandes et avant midi et les affaires par conséquent ont été très restreintes. Les acheteurs et les vendeurs diffèrent trop dans leurs vues pour que les affaires prennent une meilleure tournure et les premiers demandent trop de réduction dans les prix. Un lot de qualité supérieure de marques de la cité a changé de mains à 5.40; extras tranquille; superfines ordinaires ont été offertes 5.50 à 5.55 mais sans trouver d'acheteurs. Il y a

eu beaucoup de demandes pour les qualités inférieures avec ventes de No. 2. La farine en sac tranquille; Reçu par le Grand-Tronc 3,647 barils. Reçu par le canal Lachine 5,912 barils.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Ferme 5.80 à 6.00.

Blé, par boisseaux de 60 lbs.—Marché tranquille. Une cargaison No. 2 de Milwaukee s'est vendue 1.20. Ce matin pas de transactions.

Maïs par boisseau de 56 lbs.—Marché ferme. On cote 65c pour celui de l'Ouest.

Pois par boisseau de 66 lbs.—Rare. Les détenteurs demandent de 1.00 à 1.05.

Avoine par boisseau de 32 lbs.—Rare; les détenteurs demandent 43 à 45c.

Orge par boisseau de 48 lbs.—Marché ferme. Les détenteurs demandent de 60c à 65c selon la qualité.

Graines, Mil par 45 lbs.—Marché languissant. On le cote de 0.00 à 0.00 selon la qualité.

Fromage, par lb.—Marché tranquille; très beau, 11c à 12c; bon, 10c à 11c; inférieur 5 à 8c.

Bouurre par lb.—Cotes sans changement; Inférieur, 10c à 11c; qualité moyenne, 11c à 12c; bon 14c à 16c; très bon 16c à 18c.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché languissant. Mess 18.00 à 18.55; mess mince 17.00.

Saindoux par lb.—Tranquille, 11c Alcalis par 100 lbs.—Potasse tranquille; première 6.23 $\frac{1}{2}$ à 6.37; seconde 0.00 à 0.00; troisième 0.00. Perlasse nominale. Première 7.15 à 0.00; seconde nominale.

GRAINES FRAICHES

A LA
PHARMACIE
DE

LAFOND ET VERNIER,

252, RUE NOTRE-DAME, 252,

(En face de la Rue St. Laurent.)

On trouvera à notre Pharmacie toutes sortes de GRAINES des CHAMPS et des JARDINS.

—AUSSI—

GRAINES de FLEURS en grande variété.

Graines de Mil, Graines de Trefle Rouge Graines de Trefle blanc, Graines d'Oignons Blanc du Maroc de France et du Portugal, Graines de Navets, Graines de Choux, Graines de Carottes, Percil, Melon, Concombre et Laitue, etc., etc.

A vendre en GROS et en DETAIL au plus bas prix du Marché.

LAFOND & VERNIER.

Montréal 15 Janvier 1871.

La convention commerciale qui doit se tenir le 21 juin à Boston suggère à l'*Evening Post* de New-York les remarques suivantes, affirmant que c'est le consommateur américain qui paye les droits imposés par le congrès de Washington et non le producteur canadien.

"La conclusion de tout ceci est que le peuple des Etats-Unis et non le peuple des Provinces Britannique a un grand nombre d'articles nécessaires à payer plus cher maintenant, qu'il ne les payait avant l'adoption du présent tarif. En d'autres termes, pendant que le tarif actuel est une lourde charge sur l'industrie et le commerce des deux peuples, la plus forte partie de l'impôt est supportée par le peuple des Etats Unis.

Les manufacturiers du Maine devraient pouvoir payer le charbon de la Nouvelle-Ecosse un tiers meilleur marché qu'ils ne le payent maintenant; les artisans des Etats du Nord, 20 pour cent de moins, le bois dont ils ont besoin: et les dix-neuf vingtièmes de la population est intéressée à voir disparaître les impôts qui frappent actuellement les produits venant du Canada et des autres provinces britanniques. L'égoïsme de notre tarif est un glaive qui frappe plus la nation américaine que les populations des colonies anglaises."

C'est un témoignage si peu suspect qu'on ne pourra le récuser.

IMMIGRANTS.—Nous voyons que M. Belle, l'agent d'émigration du gouvernement provincial, expose que tous les émigrants qui sont arrivés ici ont obtenu de l'emploi et qu'il a reçu un nombre considérable de requêtes pour de la main-d'œuvre. Ainsi, les immigrants qui débarquent ici ne restent pas longtemps à l'Asile des Emigrants sans avoir de l'ouvrage.

La *Minerve* d'hier publie l'important dépêche qui suit:

En ce qui concerne le traité de Washington nous avons lieu de croire que Sir John A. McDonald ne se considère pas en position d'entrer dans des discussions ou explications publiques avant sa ratification en Angleterre, car alors il cessera d'être commissaire impérial, mais non jusque là. Mais la population canadienne peut se tenir pour assurée que la réserve des articles concernant les pêcheries à l'approbation de notre Législature n'est pas une pure affaire de forme et que le Parlement de la Puissance pourra agir à ce sujet de la manière qu'il croira la plus avantageuse pour ce pays. Ni le gouvernement du Canada, ni Sir John A. McDonald, comme premier ministre ne sont engagés vis-à-vis du traité et ils se sont réservés le droit d'agir librement sur cette question. Ce sont là des faits sur lesquels vous pouvez compter.

DECES.

En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 54 ans et 5 mois, Olive Sicard, épouse de Joseph Casavant, après une maladie soufferte avec résignation. Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux, deux enfants, et bon nombre de parents et d'amis.

AVIS.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 mai 1871.

AVIS est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur-Général par un Ordre en Conseil, portant la date de ce jour et sous son autorité d'après la 31^{ème} Section de la 34^{ème} Victoria, Chap. 10, il a plu à Son Excellence d'ordonner que les articles suivants employés comme matériaux dans les manufactures Canadiennes soient transférés sur la liste des effets qui peuvent être importés en Canada sans droits:

- "Boucles de Cheveux."
 - "Oranges, Citrons quand ils sont importés dans le but d'être transformés en Corfitures et aussi les écorces de ces Fruits quand ils sont importés pour le même objet."
 - "Noix d'Ivoire."
 - "Rouleaux de Coton, pas plus gros que le No. 40."
 - "Annates."
 - "Présurne."
 - "Collets de l'Union" en papier.
- Et les gommes suivantes:
- "Sandarac."
 - "Mastic."
 - "Shellac."
 - "Damar."

Par ordre,
H. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.



CAUTION.—All genuine has the name "Peruvian Syrup," (not "Peruvian Bark,") blown in the glass. A 32-page pamphlet sent free. J. P. DINSMORE, Proprietor, 38 Dey St., New York. Sold by all Druggists.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Perruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. Je P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street, New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.
1er mars 1871.—12-15-t.



Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH. W. FOWLE & FILS, propriétaire, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.



Aux amateurs de Ruches.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur
Station St Hilaire. obre 1869.

LOUIS BENARD

CHAISES, SOFAS,
IMAGES, L'INCENDIE,
EBENISTE
WATERLOO.

APPRENTIS DEMANDÉS.

Deux garçons de 14 à 15 ans bien recommandables sachant lire et écrire trouveront de l'emploi à ce bureau.
1 mai 1871.

EMPLOYONS LA MEILLEURE.

Pour guérir
le Rhumatisme,
Névralgie,
Cholique, Crampes,
Maux de Gorge,
Elèves et Douleurs,
Maux de Dents,
Eurache, Maux de Tête
Douleurs dans le Côté et
le Dos, Rhumes, Bronchites,
Asthme, Dyspepsie, Dissenterie,
Diarrhée, Inflammation, Érysipelles,
Brûlures, Echaudures,
Engelures, Corps
Maladie des Nerfs,
etc., etc., etc.,
etc., etc., etc.,

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au "STANTON PAIN RELIEF" qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciés sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton M. D.

Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médecines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toutefois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez-moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTON'S PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connait. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je me suis porté à croire que des milliers de souffrants vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur *So. ocum* que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

Votre etc.,

W. F. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journellement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus pur et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que doutoux de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journellement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Salsepareille et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

A vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON,

Manufacturier.

31, Place Jacques, Quartier,
Montréal.

1 avril, 1871.



Le Mari.—Marie, tiens ma chère : j'arrive justement de la ville, et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....
La Femme.—(l'interrompant), et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non ! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la douleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne faite par Perry Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les groceriers.

15 février 1871.

HYPOPHOSPHITE

DE FELLOWS'.

Parmi les maux guéris par l'usage du STROP COMPOSÉ DE HYPOPHOSPHITES DE FELLOWS sont

Constipation, Asthme, Consommation, Laryngitis, Débilité Nerveuse, Dyspepsie, Bronchites, Chroniques, Diarrhée chronique, Melancolie.

Débilité résultant du typhus et autres fièvre lentes, Diphthérie, Prostration, Hysteria, Hypochondria, Amenorrhœa, Chlorosis, Anæmia, Leucorrhœa, Excitation Nerveuse, Marasme ou affaiblissement des muscles, Aphonie, perte de la voix, Chorea ou St. Vitus's Dance, Faiblesse des poumons, Action du cœur interrompue ou affaiblie, Asphyxie étouffante, causées par des obstructions muqueuses des poumons ou des conduits de l'air, et la débilité provenant de causes qui souvent sont jugées sans espoir.

A VENDRE PAR LES PHARMACIENS.

Prix, \$1.50; Six pour \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste.
St. John, N.B.

er avril, 1871.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe 31 Mai
Greenbacks achetés à 11½ p. c. de discompte en argent courant.

Argent acheté à 6 p. c.

Petites monnaies achetées à 10 p. c. de discompte.

Or, à New-York, le 31 Mai à 10 hrs. P. M. 111½

ST. JACQUES, & CO.
Courtiers de St. Hyacinthe